

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 15 avril 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

#### LE COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

##### DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL

**M. le Président:** J'ai l'honneur de déposer sur le bureau le rapport annuel du commissaire aux langues officielles pour l'année civile 1985.

[Français]

Je rappelle aux députés que, conformément à l'article 96(4)a du Règlement, ce rapport est réputé déposé en permanence au Comité mixte permanent des langues officielles, qui comprend notamment l'étude des politiques et des programmes de langues officielles, et que Leurs Honneurs au Sénat en seront informés.

\* \* \*

[Traduction]

### PÉTITIONS

#### RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

**M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le Président, conformément à l'article 106(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, les réponses du gouvernement aux pétitions nos 331-24 et 331-42.

\* \* \*

### LA DÉLÉGATION INTERPARLEMENTAIRE

#### PRÉSENTATION DU RAPPORT DE L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

**M. Vic Althouse (Humboldt—Lake Centre):** Monsieur le Président, conformément à l'article 101 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de la 35<sup>e</sup> conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth sur l'usage et la procédure parlementaires, tenue à Westminster.

[Français]

### PÉTITIONS

#### ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE RÉVISER LA POLITIQUE RELATIVE À L'AMIANTE

**M. Alain Tardif (Richmond—Wolfe):** Monsieur le Président, je voudrais, en ce 15 avril, déposer à la Chambre une pétition signée par plusieurs dizaines de travailleurs dans le domaine de l'amiante qui demandent à la Chambre des communes de réviser toute l'importante question que constitue l'amiante. Et les pétitionnaires prétendent et affirment avec raison que pour bien vendre cette richesse naturelle à l'extérieur du Canada, il faudrait, dans un premier temps, savoir l'utiliser au maximum au Canada.

J'ai une deuxième pétition, monsieur le Président, qui, cette fois, est signée par des gens de toutes les régions des Cantons de l'Est où, encore là, les signataires demandent respectueusement à la Chambre de réviser la politique ayant trait à l'amiante.

J'ai une troisième pétition, monsieur le Président, où, encore là, plusieurs dizaines de familles sont intervenues à répétition, et où l'on demande pour le bien et la survie économique de toute la grande région des Cantons de l'Est, de reformuler une bonne et saine politique relative à l'amiante.

Ces pétitions, monsieur le Président, sont toutes trois dûment certifiées.

[Traduction]

#### L'ÉVALUATION QUE LE CN FAIT DE SES INSTALLATIONS D'ENTRETIEN—LES ATELIERS DE MONCTON

**M. Dennis H. Cochrane (Moncton):** Monsieur le Président, j'ai le devoir de présenter une pétition qui a été dûment approuvée par le greffier des pétitions de la Chambre des communes. Les pétitionnaires, qui sont de toutes les régions du Nouveau-Brunswick, expriment leur inquiétude au sujet de l'évaluation qu'effectue le Canadien National et des répercussions qu'elle pourrait avoir sur le plus grand employeur industriel de la province, les ateliers du CN situés dans la ville de Moncton.

\* \* \*

#### MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 29 DU RÈGLEMENT

##### L'AFFRONTLEMENT ENTRE LES ÉTATS-UNIS ET LA LIBYE—LA SÉCURITÉ DES RESSORTISSANTS CANADIENS

**M. le Président:** Le député d'Oshawa (M. Broadbent) m'a présenté une demande aux termes de l'article 29 du Règlement.